



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 22 juillet 2019

## Vigilance Jaune - Canicule Activation du niveau 2 du plan canicule «avertissement chaleur»

Météo-France annonce une nouvelle vague de chaleur pour les prochains jours et a placé le département du Haut-Rhin en vigilance jaune - canicule à compter de ce jour, lundi 22 juillet 2019, 16h00.

Demain mardi 23 juillet 2019, les températures minimales seront voisines de 13 à 17 degrés, et les maximales sous abri se situeront entre 34 à 36°C en plaine. Aussi, les probabilités de passer demain en vigilance orange, soit au niveau 3 « alerte canicule », sont fortes. En effet, le pic de température est attendu pour les journées de mercredi et jeudi.

Le préfet du Haut-Rhin active le plan canicule niveau 2 – avertissement chaleur. Les mesures de veille sont renforcées et les acteurs sont pré-mobilisés.

Le plan canicule définit au niveau local les mesures suivantes :

- La coordination de l'ensemble des acteurs intéressés par la prévention et la gestion du risque canicule ;
- La protection des personnes fragilisées ;
- L'organisation des établissements de santé et des professionnels de la santé ;
- L'information sur les conséquences sanitaires d'une vague de chaleur et les moyens d'y faire face ;

**Le numéro vert Canicule Info Service (0800 06 66 66)** est ouvert : un numéro gratuit (de 9h à 19h) pour obtenir des conseils de protection pour soi et son entourage.

Les recommandations sanitaires à suivre pour vous protéger et lutter contre les excès de chaleur sont les suivantes :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, aérez la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau (1,5 l) sans attendre d'avoir soif, et continuez à manger normalement ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras au moyen d'un brumisateuseur ou d'un gant de toilette). Utilisez ventilateur et /ou climatisation si vous en disposez ;
- portez un chapeau et des vêtements légers si vous devez sortir ;
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, grandes surfaces...) ;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) et de pratiquer une activité physique ;
- prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, notamment des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées. Accompagnez-les dans un endroit frais ;
- appelez un médecin, en cas de malaise ou de troubles du comportement.

Tenez-vous informés de l'évolution des températures en consultant : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)



**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule



En période de canicule,  
**il y a des risques pour ma santé,  
quels sont les signaux d'alerte?**



**Crampes**



**Fatigue inhabituelle**



**Maux de tête**



**Fièvre > 38°C**



**Vertiges / Nausées**



**Propos incohérents**

┌ Si vous voyez quelqu'un victime  
d'un malaise, **appelez le 15.** └

### **BON À SAVOIR**

**À partir de 60 ans ou en situation de handicap,**  
je peux bénéficier d'un accompagnement  
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou  
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

#### **CONTACT PREFECTURE**

Bureau du protocole et de la communication interministérielle  
Service du Cabinet - Préfecture du Haut-Rhin  
03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12  
[pref-communication@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@haut-rhin.gouv.fr)

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR  